

Acquérir les bases sur les salmonelloses en élevages de volailles et être capable de lutter contre

Comprendre et se défendre : acquérir les bases concernant les salmonelloses en élevages de volailles

Objectifs de la formation

Appréhender ce qu'est la salmonellose (bactérie) en élevage de volailles. Connaître et maîtriser la réglementation liée aux salmonelloses en agriculture. Appréhender les impacts des salmonelloses liées aux produits issus de volailles en termes de TIAC (t

Enjeux

La salmonelle est une bactérie fécale qu'on trouve dans les sols, qui est toujours dans l'environnement : les reptiles, les oiseaux... tout ce qui vit donc tout ce qui va être sur les parcours des volailles de plein air peut amener des salmonelles. Cette formation vise à mieux comprendre le fonctionnement de cette bactérie, les différents types de bactéries et leur impact clinique en élevage. Au premier contrôle positif, l'élevage doit être abattu. Une simple présence de salmonelles dans l'environnement suffit donc à décider de l'abattage total d'un élevage. La formation a également comme objectif d'approfondir la connaissance du cadre réglementaire : mesures sanitaires, méthodes de contrôle, indemnisation, impact sur la réglementation concernant la transformation des produits de volailles. L'observatoire TIAC permet de replacer en contexte l'importance salmonelloses, afin de bien cerner les problématiques en santé publique que ce sujet peut soulever. Enfin, cette journée sera clôturée par des témoignages d'éleveurs et d'éleveuses qui ont été confrontés à cette maladie et qui ont développé une réflexion sur le lien entre salmonellose et élevage plein-air pour en analyser leurs pratiques et mettre en place des mesures préventives parmi les stagiaires présents lors de la formation.

Pré-requis

aucun. Public cible : Tout producteur/trice paysan_ne éleveur_euse de différentes régions de France ainsi quelques salarié_e_s les accompagnant dans la démarche.

Déroulé

10h - 10h15 : Accueil, introduction et présentation de la session et des objectifs

Matinée

10h - 13h : Qu'est-ce que la salmonellose en élevage de volailles ? Impact des

salmonelloses liées aux produits issus de volailles en termes de TIAC

- Laetita Bonifait (ANSES, LMR Salmonella) - présentation générale des salmonelloses, épidémiologie

- Christine Filliat - (Vétopole) vétérinaire spécialisée en élevage avicole : la salmonellose dans les élevages de volailles en France, application de la réglementation, lien entre mode d'élevage et présence de la bactérie

- Médecin biologiste (CHU de Valence) : développement de résistances des bactéries

PAUSE DEJEUNER

Après Midi 14h-16h :

- Réglementation liée aux salmonelloses (Roxanne Mitralias - animatrice sanitaire, Delphine Gavend - Juriste Confédération paysanne)

- Salmonellose et conduite d'élevage (spécificités des élevages plein-air) : témoignages de paysans et de paysannes (JM Buisson, Gilles Le Falher, JJ Garbay)

16h-17h : temps en interne

- Échanges et débats sur les suites à donner à cette journée : quelles perspectives et suites à donner à cette journée, autres sessions faisant suite à cette première, décentralisées ?

17h00 - 17h30 : Clôture de la journée, Bilan, Évaluation et Perspectives

Méthode et pédagogie : apports fondamentaux (supports projetés et papiers), questions/réponses, cas pratiques, travaux, analyse, échanges et débats.

Dates, lieux et intervenants

12 mars 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

locaux de la Confédération paysanne

93170 Bagnolet

Expert_e_s intervenant_e_s extérieur_e_s :

- Laetita Bonifait (ANSES, LMR Salmonella) - présentation générale des salmonelloses, épidémiologie

- Christine Filliat - (Vétopole)

vétérinaire spécialisée en élevage avicole : la

salmonellose dans les élevages de volailles en France,

application de la réglementation, lien entre mode

d'élevage et présence de la bactérie

Infos complémentaires

Organisée par Fadear

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent 0€

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Prise en charge intégrale des frais pour les paysans_nes adhérent_e_s à la Fadear. Formation prise en charge

pour les paysans_nes non adhérent_e_s à la Fadear par le fonds de formation

Vivea auxquels ils cotisent dans la limite

de leur plafond annuel.

Plus de renseignements

Julien Melou

jmelou@fadear.org

Fadear

104 rue Robespierre

93170 Bagnolet

01.43.63.41.50

Le repas du midi est organisé par

la FADEAR et son coût est compris dans

le coût de la formation ainsi que le petit

déjeuner.